La double phrase suivante est grammaticalement intéressante : « « Kom naar beneden tenzij je liever levend (wordt) geroosterd wordt ! » (« Descends à moins que tu préfères être rôti vivant ! »)

On trouve dans la phrase subordonnée (introduite par « tenzij ») la forme verbale geroosterd », participe passé provenant de l'infinitif « ROOSTEREN ». Ce verbe « ROOSTEREN » est considéré comme « régulier » (comme la grande majorité des verbes néerlandais) aux temps du passé (O.V.T. ou V.T.T.), NE fait PAS partie de la minorité des verbes irréguliers (faisant l'objet des « temps primitifs ») et NE fait PAS partie de la minorité « irrégulière » des verbes réguliers, résumée par les consonnes présentes dans « 'T KOFSCHIP » ; en effet le radical (première personne du présent, « ik rooster ») se terminant par la consonne « R », on trouvera le « D » majoritaire comme terminaison des participes passés:

«GE» + «ROOSTER» + «D» = «GEROOSTERD».

Quand « ROOSTEREN » est conjugué au passé composé, il y a REJET de son participe passé « geroosterd » derrière les compléments (« liever » et « levend ») à la fin de la phrase. Pour le phénomène du REJET du verbe, lisez notre synthèse en couleurs :

https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes
La phrase est à la voix passive, puisque l'auxiliaire « WORDEN » est utilisé au lieu de l'auxiliaire « ZIJN ».

© 2022, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. Autres exemples à https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen











Dacht je werkelijk dat ik mijn man zou ver raden, Mike ? Bretoenen zijn koppig!



